



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSION DE SUIVI DE SITE FONDEYRE À TOULOUSE

11 juin 2025

Ordre du jour

- 1. Validation du compte rendu du 14 juin 2024**
- 2. Plan de gestion de l'impact à l'extérieur du site par STCM**
- 3. Bilan de l'activité et sujets particuliers - société Rhône Energies (anciennement Esso)**
- 4. Bilan de l'activité de l'inspection des installations classées pour le site Rhône Energies**
- 5. Questions diverses Rhône Energies**

1. Validation du compte rendu du 14 juin 2024

2. Plan de gestion de l'impact à l'extérieur du site par STCM (introduction DREAL)

Introduction : rappel du contexte

Première version de l'évaluation quantitative des risques sanitaire (EQRS), préalable à la définition du plan de gestion, remise aux services de l'état en avril 2024

Plusieurs échanges entre STCM, ANTEA, DREAL et ARS sur les scénarios et hypothèses à prendre en compte

Les différents scénario ont été présentés en GT CSS du 5 février 2025

Décision finale validée lors d'une réunion le 13 mars 2025 : « scénario majorant vie courante » → 15 parcelles à traiter dans la zone susceptible de contenir 300 mg/kg de plomb dans les sols

EQRS finale transmise aux service de l'état le 31 mars 2025, copie aux comités de quartier le 9 avril 2025

3. Bilan de l'activité et sujets particuliers – société Rhône Energies (anciennement Esso)

4. Bilan de l'inspection des installations classées pour le site Rhône Energies

Bilan depuis la CSS du 14/06/2024

Visites d'inspection : 2

Dossier instruit 2024 : 1 – changement d'exploitant

Acte administratif 2024 : 1 – Arrêté préfectoral complémentaire

Rhône Energies – Visites d'inspection

Visite d'inspection du 4 décembre 2024 :

Thématique :

Mesures de maîtrise des risques

Contexte de la visite :

Vérification par sondage, du bon fonctionnement des détecteurs d'hydrocarbures, situés au niveau des bacs et de la chaîne de sécurité associée (détection, alerte, déclenchement d'action corrective).

Bilan de la visite :

L'inspection a relevé trois faits avec suite pour lesquels des justificatifs ont été demandés. Ces éléments ont été rapidement transmis par l'exploitant.

Rhône Energies – Visites d'inspection

Visite d'inspection du 13 mars 2025 :

Thématique :

Mousse incendie et PFAS

Contexte de la visite :

L'action nationale vise à vérifier l'absence, conformément au règlement européen, de composés PFAS (per- et polyfluoroalkylées) dans les émulseurs, utilisés en mélange avec l'eau, pour créer une solution moussante pour lutter contre l'incendie.

Rapport en cours de publication

Rhône Energies – Visites d'inspection

Demande de changement d'exploitant :

Dossier instruit :

Demande d'autorisation de changement d'exploitant transmise par la société Rhône Enrgie Fos-sur-Mer S.A.S, par lettre, reçue le 19 juin 2024 et complétée par lettre du 20 août 2024.

Acte administratif pris suite à l'instruction :

Arrêté préfectoral complémentaire (APC) portant changement d'exploitant du dépôt d'hydrocarbures, jusqu'alors exploité par la société ESSO S.A.F. au profit de la société Rhône Energie Fos-sur-Mer S.A.S., du 15 octobre 2024.

5. Questions diverses Rhône Energies